

Broglie : réouverture d'une classe de maternelle à la rentrée 2020

Broglie : réouverture d'une classe de maternelle à la rentrée 2020

La nouvelle réouverture d'une classe de maternelle à la rentrée 2020 satisfait le maire et les parents qui saluent une excellente nouvelle.

Publié le 2 Mai 20 à 17:36



Ces dernières années, les effectifs n'ont fait que jouer au yoyo à Broglie (photo d'illustration). (@Publihebdos)

Malgré l'inquiétude liée à la situation sanitaire, l'[Association des parents d'élève de Broglie](#) salue la réouverture prévue à la rentrée 2020 d'une classe de maternelle. Les représentants en ont eu confirmation **vendredi 1er mai 2020**. Une annonce sans surprise alors qu'en mars 2020, une première ébauche de la carte scolaire par le Directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Eure avait filtré via les syndicats.

« Il y avait urgence »

Le maire, **Roger Bonneville**, est lui aussi aux anges :

« C'est une excellente nouvelle », se réjouit l'édile. « Les effectifs sont stabilisés, espérons qu'ils continuent sur cette pente. »

Ces dernières années, les effectifs n'ont fait que jouer au yoyo à Broglie. Évitée en 2014, la fermeture n'a pu être esquivée en [2018 au grand dam des parents](#). Un deuxième poste d'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) avait été créé par la municipalité pour tenter de compenser. Actuellement, les tout-petits et moyens sont 34 en une seule et même classe. Il y avait urgence pour **Sabine Piffeteau**, présidente de l'APE.

« Les deux institutrices ont bien du courage, il était absolument nécessaire que nous obtenions cette ouverture. »

« Des masques pour l'équipe enseignante »

La bonne nouvelle est éclipsée par les inquiétudes relatives à la **reprise** comme le confie **Sabine Piffeteau** :

Beaucoup de parents parlent de ne pas mettre les enfants à l'école, pour leur sécurité et celle des professeurs des écoles »

Une réunion ce **lundi 4 mai 2020** doit finaliser les détails. Le premier magistrat indique que des **masques** seront fournis à l'**équipe enseignante**, conformément aux directives. Les parents sont encouragés à équiper les écoliers avec des protections, cependant celles-ci « ne sont pas obligatoires ».

La première semaine (du mardi 12 au vendredi 15), il n'y aura pas de service de cantine. La restauration, fournie par le collège attendra la reprise de cet établissement le **lundi 18 mai 2020**. Enfin, l'élu indique que seuls les repas consommés seront facturés.